

APPEL À CANDIDATURE POUR LA COUPE AFFOUAGÈRE

L'affouage, c'est la possibilité donnée par le Code Forestier à un Conseil Municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique de ses habitants.

En accord avec l'ONF, une nouvelle coupe affouagère va être réalisée fin 2025/début 2026. Les modalités seront les mêmes que l'année dernière : un exploitant forestier sera mandaté pour réaliser la coupe et mettre le bois à disposition des affouagistes en bord de chemin, en billes de 2 mètres. Le coût et le nombre de stères seront communiqués à l'issue de l'identification du prestataire et des candidats affouagistes.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie

avant le 30 septembre.